

Contribution de la Confédération générale des Scop et des Scic Congrès d'ESS France

Dans 10 ans, l'ESS inspirera une autre conception de la valeur et de son partage

Au cours des trois premiers mois de l'année 2024, au niveau mondial, 1200 entreprises ont reversé 339,2 milliards de dollars à leurs actionnaires. L'année précédente, en France, 49,5 milliards de dollars étaient versés par les grands groupes du CAC 40 aux actionnaires sous forme de dividendes¹.

Si les grandes entreprises ont démontré leur capacité à produire des richesses, la question de leur répartition est désormais un enjeu de cohésion sociale majeur. Année après année, les chiffres témoignent d'une captation des bénéfices par un petit nombre, favorisant les actionnaires ou dirigeants au détriment de la majorité des salariés. En France, nombre de mobilisations dans les entreprises ont eu pour origine la distribution de la valeur et son départage entre travail et capital. Les conséquences d'un partage « injuste » de la valeur dans l'entreprise sont connues : déficit de cohésion et de solidarité, tensions et conflits interne, manque de bien-être et d'épanouissement, sentiment d'injustice, baisse de la motivation des salariés, turn-over...

Est-ce le modèle que nous voulons collectivement dans 10 ans ?

Dans 10 ans, la CGScop forme le souhait que l'économie sociale et solidaire inspire une autre conception de la valeur et de son partage. Au sein du modèle Scop en particulier, la valeur est pensée collectivement, comme le produit que chacun des salariés a contribué à générer : ainsi, 45 % des bénéfices en moyenne vont aux salariés sous forme de participation, 45 % sont reversés dans les réserves impartageables de l'entreprise pour assurer sa pérennité et 10 % sont versés aux salariés associés. Dans 10 ans, la CGScop souhaite que le monde économique envisage le partage de la valeur dans l'entreprise non plus comme un « effort » consenti à l'égard des salariés, mais comme une évidence à l'égard de celles et ceux qui produisent la richesse. À l'heure des débats sur la « grande démission », le « quiet quitting », et sur la préoccupation croissante quant au sens du travail, partager la valeur est une réponse nécessaire aux enjeux qui traversent le monde du travail.

Lorsque des salariés se sentent valorisés et voient que leurs efforts sont récompensés financièrement, ils sont plus susceptibles de s'investir dans leur travail, d'être plus productifs et de contribuer positivement à la réussite de l'entreprise. Cette dynamique renforce la citoyenneté, la motivation, la solidarité, la cohésion dans l'entreprise, l'innovation, la créativité et limite le taux de rotation des salariés. À ce titre, les études montrent que les entreprises qui partagent équitablement la valeur avec leurs salariés tendent à être plus performantes et compétitives. Le modèle coopératif en fournit la preuve : le taux de pérennité à 5 ans des coopératives est de 18 points supérieurs à celui des entreprises classiques.

¹ Selon l'étude annuelle du gestionnaire d'actifs Janus Henderson.

Ainsi, le partage de la valeur dans les entreprises n'est pas seulement une question de justice sociale, mais aussi une stratégie gagnante pour la performance économique, l'engagement des employés et la stabilité à long terme. À cet égard, il figure parmi les indicateurs de citoyenneté économique que la CGScop promeut, car le partage de la valeur dans une entreprise est également un critère de sa bonne santé. L'essentiel n'étant pas le simple fait de dégager des profits, mais les modalités de sa répartition entre toutes et tous.

Il figurerait parmi d'autres indicateurs donnant à voir les dimensions territoriales, sociales, et environnementales de l'activité des entreprises. Ce type de nouveaux indicateurs participerait, dans 10 ans, à réorienter nos manières d'entreprendre et de produire collectivement. Car l'économie sociale et solidaire rebat les cartes de ce que nous appelons « valeur ». Un exemple connu s'appuie sur les conséquences du dérèglement climatique : réparer les dommages causés par un aléa climatique contribue au PIB. Mais est-ce ce modèle économique, guidé par la « valeur » à tout prix, que nous souhaitons construire collectivement ?

Le modèle coopératif représente une alternative, en redéfinissant la notion de valeur et en proposant un partage équitable des richesses entre les salariés. Dans dix ans, la CGScop souhaite que l'économie sociale et solidaire aille plus loin dans l'enjeu autour des salariés en les intégrant dans leur gouvernance et dans le partage de la valeur. Dans les dix années à venir, la CGScop, et plus largement, l'économie sociale et solidaire, souhaite que les dimensions sociales, environnementales, démocratiques soient mieux intégrés à notre conception de la valeur économique, afin d'être à la hauteur des enjeux futurs.

En attendant, il existe un chemin pour faire coopérer travail et capital au service de la transformation de notre économie : permettre aux salariés d'accéder à une partie significative du capital des entreprises pour en faire les bénéficiaires de l'activité, inciter les entreprises à augmenter leurs seuils de réserves, reconnaître le partage de la valeur dans l'entreprise comme un critère vertueux d'organisation du travail.